



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

Mme PARENT MORIZOT ROSALIE
24 PLACE CARNOT-PASSAGE SAINTE HELENE
BEAUNE
FRANCE

N° d'adhérent : 20131000003131

Pour le compte de :
EURL JARDIN DE L ESTHETIQUE
24 PLACE CARNOT
21200 BEAUNE

N° SIREN : 429 360 191
Période déclarée : 01/01/2020 au 31/12/2020
Date limite de dépôt : 17/05/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2572 (Applicable à compter du 31/12/2020)

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées

Relevé de solde

I - IS BRUT

I-A - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÛ AU TITRE DE L'EXERCICE

	Base	Taux	Montant à payer
103 Impôt sur les sociétés (<i>taux réduit</i>)	3 342	15%	501
15 Total IS brut (<i>lignes 140 + 138 + 104 + 105 + 106</i>)			501

II - CRÉANCES

II-A - CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû	501
-----	---	-----

II-B - CRÉANCES REPORTABLES AU TITRE DE L'EXERCICE POUR LEUR MONTANT TOTAL ET SOLDE DES CRÉANCES REPORTABLES DES EXERCICES ANTÉRIEURS

116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>ligne 108 - ligne 115</i>)	501
-----	---	-----

II-C - CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>lignes 116 - 118</i>)	501
-----	--	-----

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES

	Montants restant à payer	Excédents constatés
01 Impôt sur les sociétés	501	06
05 Total des montants restant à payer et des excédents constatés	501	10
11 Montant total à payer (<i>Total des montants restant à payer - total des excédents constatés</i>)	501	
134 Montant à payer après imputation d'une autre taxe (<i>lignes 11 - 133</i>)		501